



Hérault

PAGES SPECIALES

Revue des parents 426

HÉRAULT

Octobre 2019

Dans ce numéro :

Dossier poids du cartable	2
Formations à venir	4

Cette année scolaire 2019-2020 est lancée depuis maintenant quelques semaines et les sujets préoccupants n'ont pas manqué dès la rentrée et la FCPE de l'Hérault est intervenue sans tarder :

- suite aux remontées d'informations des conseils locaux sur la question des dysfonctionnements des transports scolaires, auprès de l'IO transports (ex Hérault Transports) et en interpellant simultanément madame la rectrice de région académique et le vice-président de la région Occitanie chargé de l'éducation notamment à l'occasion de la réunion du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) le 17 septembre ;
- sur la question des élèves sans affectation en s'adressant immédiatement aux services du Rectorat suite à notre saisine par les familles pour qu'une solution soit trouvée au plus vite .

Par ailleurs, **l'une des priorités de cette année concernera encore la réforme des lycées** sur laquelle la FCPE 34, à l'instar du niveau national, sera bien entendu extrêmement vigilante, notamment en ce qui concerne son application au sein de l'académie de Montpellier. Un comité de suivi va d'ailleurs voir le jour auquel l'ensemble des CDPE de l'Académie de Montpellier vont participer.

Cette rentrée s'est de même accompagnée d'évolutions réglementaires relatives aux élections des représentants des parents d'élèves intervenues à l'initiative du Ministère : là aussi, vos représentants FCPE ont pu mettre leur expérience et leurs réflexions au service du respect des règles en la matière en contribuant à la rédaction des notes du Rectorat destinées aux chefs d'établissement du 1er et du Second degré. Un travail collaboratif s'est en effet instauré avec l'éducation nationale sur ce sujet dans le cadre de la création d'un groupe de travail dédié qui s'est réuni dès juin dernier.

Ainsi, les revendications de la FCPE 34 quant au **respect du rôle, de la place des parents et aux moyens mis à leur disposition pour défendre les intérêts des élèves** ont de nouveau été portées à la connaissance de la rectrice et semble porter ses fruits au vu des retours du terrain que nous avons pu avoir. Le climat scolaire semble donc aller dans le bon sens. Si il convient de se féliciter de cette meilleure approche entre monde enseignant et parents d'élèves, nous sommes vigilants aux quelques situations dommageables néanmoins constatées que vous prenez le soin de nous remonter.

.../...

Directeur de la Rédaction :
Christophe Pavageau
Rédactrice : Sylvie Mignot

Siège départemental :
27 rue Savorgnan de
Brazza
34070 Montpellier

04.67.69.02.47
cdpe@FCPE34.org
www. FCPE34.org

... Pour leur préparation et à l'issue des élections des représentants des parents d'élèves dans les différentes instances auxquelles vous participez au sein des établissements scolaires, à tous les niveaux de la scolarité des enfants, **des arguments solides et concrets sont à notre disposition pour faire valoir nos actions, vos actions, auprès de l'ensemble des parents.** N'hésitez pas tout au long de l'année à solliciter aides et conseils aux administrateurs départementaux pour vous épauler dans cette période électorale ! Notre représentativité conférée par ces élections nous permettra de continuer à œuvrer pour la réussite de tous les élèves. Cette force d'action et de conviction résulte de l'efficacité de chacun(e) d'entre nous, grâce notamment aux formations qui vous sont proposées par le département et que nous vous incitons fortement à suivre.

Encore une fois, les conseils locaux, structures essentielles de notre fédération, et la FCPE départementale doivent travailler de concert pour aboutir à obtenir des avancées et des solutions aux problèmes du quotidien scolaire de nos enfants.

Nous savons pouvoir compter sur vous et travailler ensemble !

Christophe Pavageau
Président FCPE 34

Dossier : le poids des cartables

Pensons global, agissons local, ensemble !!!

Depuis plusieurs décennies, **l'allègement du poids des cartables de nos enfants est un des chevaux de bataille de la FCPE**, et chaque rentrée scolaire est l'occasion pour des parents toujours plus contrariés de constater que dans sa globalité, hélas, la situation ne s'améliore guère.

La récente rentrée le confirme à travers les réactions des parents qui manifestent inquiétude et mécontentement.

La problématique du poids excessif des cartables est connue de longue date du ministère de l'Éducation Nationale, qui (voici plus de 10 ans!!!) par la circulaire 2008-002 du 11 janvier 2008, enjoignait ses fonctionnaires d'autorité de la rectrice au chef d'établissement à « agir...sans délai » :

« Le poids du cartable est une question de santé publique pour nos enfants ; je souhaite que les établissements scolaires s'emparent de cette question, dès à présent, dans le cadre de la prévention du mal de dos en milieu scolaire.

Au vu des pesées réalisées en ce début d'année scolaire, le poids moyen d'un cartable est encore de 8,5 kilos, ce qui correspond à environ 20% du poids de l'enfant.

Le problème du port de charge excessif touche en priorité les jeunes collégiens des classes de 6ème et 5ème qui ont davantage de matières enseignées que les élèves du primaire et qui, en plus du transport scolaire, doivent se déplacer de salle en salle entre deux cours.

C'est pourquoi je vous demande d'agir de façon pragmatique et de trouver sans délai des solutions concrètes afin de diviser, sous brève échéance, le poids du cartable par deux. Elles concernent l'organisation des établissements scolaires, en lien notamment avec les collectivités locales, l'implication des enseignants et des parents, l'accompagnement des élèves ».

Tout est dit, les problématiques sont posées, les acteurs identifiés...**mais** néanmoins les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Pour autant, devons-nous nous résigner ?

Non, mille fois non !!!

Nos conseils locaux agissent !

Les opérations de pesées réalisées par plusieurs de nos conseils locaux FCPE permettent de constater des améliorations sensibles, mais surtout d'appréhender la longueur du chemin restant à parcourir afin d'atteindre les 10% exigés par le ministère de l'Éducation Nationale.

Ainsi, le Conseil Local FCPE du collège Joffre de Montpellier, mobilisé de longue date sur cette problématique, a réalisé en 2018 et 2019 des opérations de pesées d'une semaine chacune, concernant respectivement 821 et 888 pesées en 5 jours.



Dossier : le poids des cartables

Organisation :

L'information sur les dates de l'opération de pesée est communiquée aux parents par messagerie.

Le dispositif est simple : 5 jours de pesées, aux premières entrées de la matinée, avec pour officier 3 à 4 « peseurs » et 1 à 2 « rabatteurs » qui sensibilisent les élèves et les dirigent vers la pesée.

	Poids moyen du cartable	% poids du cartable / poids de l'élève	% médian du poids du cartable / poids de l'élève	Poids moyen de l'élève
3ème	5.34 kg <i>Fév2018 : 4.97 kg</i>	9.67 % (9.04%) <i>Fév2018 : 8.76 %</i>	9.09 % <i>Fév2018 : 8.33 %</i>	55.99 kg <i>Fév2018 : 59.01 kg</i>
4ème	5.62 kg <i>Fév2018 : 5.36 kg</i>	11.12 % (10.54%) <i>Fév2018 : 10.25 %</i>	10.42 % <i>Fév2018 : 9.52 %</i>	52.07 kg <i>Fév2018 : 53.50 kg</i>
5ème	5.91 kg <i>Fév2018 : 5.91 kg</i>	13.36 % (12.98%) <i>Fév2018 : 13.65 %</i>	12.50 % <i>Fév2018 : 13.21 %</i>	45.30 kg <i>Fév2018 : 45.53 kg</i>
6ème	6.16 kg <i>Fév2018 : 5.78 kg</i>	15.30 % (14.75%) <i>Fév2018 : 14.36 %</i>	15,00 % <i>Fév2018 : 13.64 %</i>	41.45 kg <i>Fév2018 : 41.76 kg</i>

L'élève communique son numéro de classe et le nombre d'heures de cours correspondant à son cartable. La pesée est alors réalisée avec, puis sans le cartable, déterminant le poids porté par l'enfant.

Retranscription et analyse des résultats :

Les résultats retranscrits ci-dessus, issus du document de synthèse élaboré par le conseil local, fait apparaître des enseignements intéressants :

☞ L'importance du cartable, tant en poids net qu'en pourcentage du poids de l'enfant, diminue à chaque changement de niveau : plus on avance dans le parcours scolaire, plus le poids moyen du cartable baisse !

☞ Le poids moyen le plus important (6,16 kg), relevé en 6ème, est inférieur aux 8,50 kg évoqués par la circulaire ministérielle, tout comme le pourcentage du poids de l'enfant (15,30%), marque une évolution positive au regard des 20% de 2008 !

Mais nous sommes encore loin de l'objectif ministériel du poids d'un cartable ne dépassant pas 10% du poids de l'enfant !!!

☞ Les niveaux 4ème (5,62kg et 11,12%) et 3ème (5,34kg et 9,67%) sont proches (en 4ème) et « dans les clous » (3ème) de l'objectif ministériel de 2008.

Points de repères importants :

- ◆ un enfant de 6ème pèse en moyenne 40kg, son cartable ne devrait pas dépasser 4kg ;
- ◆ un cartable vide pesant environ 1,5kg, le poids « utile » pour les affaires scolaires est donc de 2,5kg.....
sachant qu'un manuel scolaire pèse +/- 0,8kg,...trouvez l'erreur !!!

Restitutions ... :

Le document de synthèse a fait l'objet de trois niveaux de restitution :

- ◆ le Conseil Local FCPE en a pris connaissance, constaté les évolutions et débattu des axes d'actions futurs (*conférence pour les parents, actions auprès de la direction et des enseignants, renouvellement de l'opération...*) ;
- ◆ auprès de la direction du collège, particulièrement demandeuse de ces informations en vue de la constitution d'un groupe de travail ad-hoc ;
- ◆ les parents d'élèves du collège, ainsi que souhaité par le Conseil Local, ont été invités à une conférence à l'occasion de laquelle les résultats ont été analysés, puis complétés par l'intervention d'une kinésithérapeute - ostéopathe évoquant en particulier les matériels (*cartables*) les plus adaptés, les postures de port du cartable, et les techniques d'organisation du cartable les moins traumatisantes pour le dos des enfants.

Dossier : le poids des cartables (fin)

...et Suites :

- ◆ Faire changer les choses suppose, avant tout, une prise de conscience. Nos actions de pesées ont permis, au sein du collège Joffre, la constitution d'un groupe de travail « Poids des cartables », composé de la principale-adjointe, d'un CPE, d'un enseignant par matière, de l'infirmière...et de parents FCPE.
- ◆ Ce groupe de travail a permis de **sensibiliser et impliquer les parties prenantes**, avec des décisions concrètes pour la rentrée 2019 :
- ☞ **Une heure de vie de classe consacrée au cartable**, son poids, son organisation et...comment le porter sans se faire du mal !
- ☞ Préparation par chaque professeur principal, pour la classe dont il a la charge et en relation avec ses collègues, d'une fiche synthétisant par jour et matière la liste des supports (cahiers/classeurs/manuels/...) indispensables pour chaque heure de cours.

Le conseil local Joffre renouvelant depuis plusieurs années l'opération « Kit fournitures scolaires », la sensibilisation des équipes enseignantes a permis la prise en compte de l'aspect « poids des fournitures » dans la composition des listes de fournitures sans, bien entendu, que rien ne soit jamais définitivement gagné.

Pour réussir, coordonnons nos actions....

Les actions menées par nos conseils locaux, aussi importantes et productives soient-elles chacune dans et pour leur établissement, ne trouvent que peu d'écho au dehors...

Nous avons choisi d'adhérer à la FCPE pour les valeurs portées, mais aussi pour la solidarité et la puissance d'action produites par l'union des forces de nos conseils locaux.

Aussi, **pour que notre combat pour faire baisser le poids du cartable dans le respect de la circulaire ministérielle de 2008 soit entendu, reconnu et aboutisse au plus vite, pouvons-nous envisager qu'un maximum de conseils locaux de l'Hérault décide de mener des opérations coordonnées de pesée sur une semaine convenue ?**

Compte-tenu de l'effet de masse produit, nul doute que **cette opération attirera l'attention des médias locaux, voire nationaux, et nous permettra d'interpeller l'académie au nom de tous les parents d'élèves de tous les établissements du département, et à (très court) terme de protéger le dos de nos enfants !**

Chiche ?

Le Conseil Local du Collège Joffre

Formations des adhérents... prochaines sessions....

La formation est indispensable pour que chacun d'entre nous puisse être plus efficace, rapidement. Les formations organisées par des administrateurs de la FCPE Hérault permettent de côtoyer des adhérents d'autres conseils locaux, de voir ce qui se passe ailleurs, et ces rencontres, en plus d'être conviviales, sont toujours très enrichissantes.

Lorsque les parents d'élèves sont formés, cela se voit et cela fait la différence avec les autres parents d'élèves, isolés ou non !

Après avoir organisé des formations sur la constitution d'un conseil local, sa trésorerie, l'organisation des élections, le conseil d'école, le conseil d'administration, la FCPE 34 propose à tout adhérent de s'outiller en novembre-décembre sur les thématiques suivantes :

« le conseil de classe », « le conseil de discipline » puis à venir « la dotation budget », « la dotation DGH ».

Ces formations vous donneront toutes les clés pour agir dans chacune de ces instances.

Elles sont organisées sur différents secteurs (*Montpellier, Sète...*). En cas d'un minimum de 12 participants nous pouvons, sur demande, délocaliser les formations (contactez Nathalie).

Chaque conseil local est donc vivement invité à promouvoir ces actions et mobiliser leurs adhérents pour qu'ils bénéficient de ces outils qui les conforteront dans leur action tout au long de l'année.

Pensez à vous inscrire sur notre site : <http://www.fcpe34.org/notre-actualite/formations>.